

Sujet : [INTERNET] RE: DEMANDE D'AVIS - Projet de câble sous-marin de télécommunications à fibres optiques Cross Chanel Fibre entre le Royaume Uni et la France - Sté FIBRE TRANSLAC - Demande CUDPM

De : > mairie (par Internet) <mairie@veules-les-roses.fr>

Date : 19/02/2021 11:15

Pour : "COQUATRIX Corinne \ (Responsable du bureau) - DDTM 76/SMLEM/BMUM" <corinne.coquatrix@seine-maritime.gouv.fr>

Copie à : "BEUGIN Baptiste - DDTM 76/SMLEM/BMUM" <baptiste.beugin@seine-maritime.gouv.fr>, "\"MINIOU Yann \ (gestion DPM) - DDTM 76/SMLEM/BMUM\""" <yann.miniou@seine-maritime.gouv.fr>, "PAIN Guillaume - DDTM 76/SMLEM/BMUM" <guillaume.pain@seine-maritime.gouv.fr>

Madame,

M. Le Maire émet un avis favorable concernant le projet de câble sous-marin de télécommunication à fibres optiques Cross Chanel Fibre entre le Royaume Uni et la France.

Bien cordialement,



Elsa Dumontier

Agent à la Communication et au Secrétariat
Mairie

7, Avenue du Docteur Michel BP 9
76980 VEULES LES ROSES

Tel : 02 35 97 13 40 - Fax : 02 35 57 13 69

communication@veules-les-roses.fr

www.veules-les-roses.fr

P Sauvez un arbre : n'imprimez ce courriel que si c'est vraiment nécessaire.

De : COQUATRIX Corinne (Responsable du bureau) - DDTM 76/SMLEM/BMUM [mailto:corinne.coquatrix@seine-maritime.gouv.fr]

Envoyé : mardi 16 février 2021 17:17

À : Mairie Veules les Roses <mairie@veules-les-roses.fr>

Cc : BEUGIN Baptiste - DDTM 76/SMLEM/BMUM <baptiste.beugin@seine-maritime.gouv.fr>; "MINIOU Yann (gestion DPM) - DDTM 76/SMLEM/BMUM" <yann.miniou@seine-maritime.gouv.fr>; PAIN Guillaume - DDTM 76/SMLEM/BMUM <guillaume.pain@seine-maritime.gouv.fr>

Objet : DEMANDE D'AVIS - Projet de câble sous-marin de télécommunications à fibres optiques Cross Chanel Fibre entre le Royaume Uni et la France - Sté FIBRE TRANSLAC - Demande CUDPM

Bonjour,

La société FIBRE TRANSLAC sollicite une demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports en vue d'installer et exploiter un câble sous-marin de télécommunication à fibres optiques entre Brighton (Royaume-Uni) et Veules-les-Roses (France).

La section sous-marine faisant l'objet de cette demande se situe sur le domaine public maritime français entre la limite des eaux territoriales françaises et la zone d'atterrissage sur le littoral de la commune de Veules-les-Roses .

Dans sa partie française, le projet proposé nécessite la création des ouvrages suivants :

▪ **Une liaison sous-marine ensouillée**, composée d'un tube central contenant des fibres optiques (fibres en verre) protégé par une structure de base sur environ 76,2 km dans les eaux françaises, dont 25,6 km sur le domaine public maritime (DPM), 36,1 km en ZC et près de 14,5 km en ZEE française ;

Cette demande de concession ne concerne que la partie de liaison sous-marine présente dans les eaux territoriales jusqu'à son atterrissage, soit 25,6 km sur le dpm.

Dans le cadre de la consultation des services, et conformément à l'article R2124-6 du CGPPP, je vous soumetts ce dossier pour avis.

L'absence de réponse dans le délai de deux mois, à compter de la date du courrier joint, vaut avis favorable.

Ce courriel ne sera pas doublé d'un envoi postal
Bien cordialement

--

CORINNE COQUATRIX

Responsable du bureau

Service Mer, Littoral et Environnement Marin

Bureau des marins et usages de la mer

61, route du Vallon BP 227 76203 DIEPPE CEDEX

Tél : 02 35 06 66 11

<https://www.seine-maritime.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Mer-et-littoral>

[